

# BIBLIOTHEQUE DE TRAVAIL

Collection de brochures mensuelles pour le travail libre des enfants

Dessins et documentation d'A. CARLIER  
Rédaction et présentation  
de l'INSTITUT CENTRAL DE L'ÉCOLE MODERNE

## HISTOIRE DE L'ÉCOLE



# 39

L'Imprimerie à l'École  
VENCE (A.-M.)

Septembre 1946

PRIX : 12 fr.



## BROCHURES D'EDUCATION NOUVELLE POPULAIRE

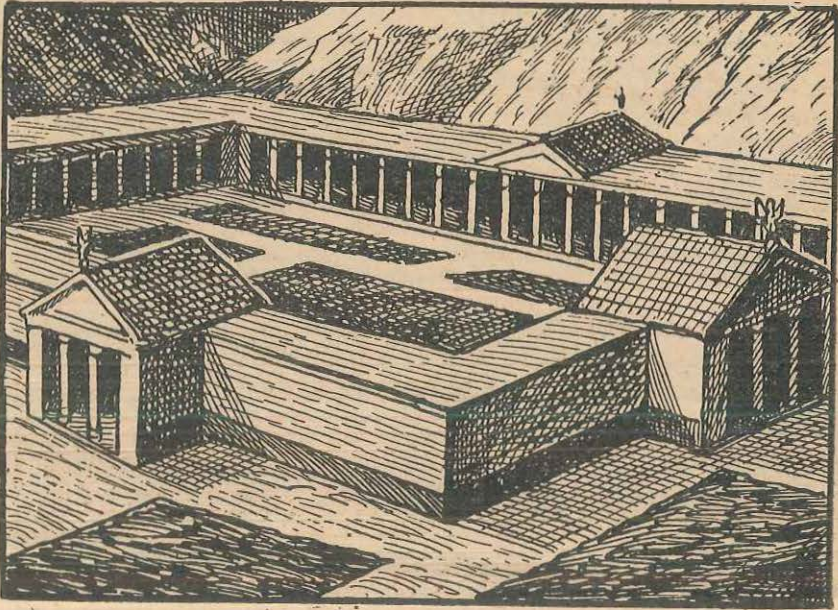
1. <i>La technique Freinet</i> . . . . .	15. »
2. <i>La Grammaire française en 4 pages</i> . . . . .	10. »
3. <i>Plus de leçons.</i> . . . . .	10. »
4. <i>Principes d'Alimentation Rationnelle</i> . . . . .	10. »
5. <i>Fichier Scolaire Coopératif.</i> . . . . .	10. »
6. <i>Loisirs dirigés</i> . . . . .	10. »
7. <i>Lecture idéale</i> . . . . .	15. »
8. <i>L'Imprimerie à l'École.</i> . . . . .	10. »
9. <i>Le dessin libre.</i> . . . . .	10. »
10. <i>La gravure du lino.</i> . . . . .	20. »
11. <i>La classe exploration</i> . . . . .	10. »
12. <i>Technique d'étude du milieu local.</i> . . . . .	10. »
13. <i>Phonos et disques</i> . . . . .	10. »
14. <i>Premières réalisations d'éducation moderne.</i>	10. »
15. 16. 17. <i>Pour tout classer.</i> . . . . .	20. »
18. <i>Pour le sauvetage des Enfants de France.</i> . . . . .	10. »
19. <i>Par delà le 1<sup>er</sup> Degré.</i> . . . . .	10. »
20. <i>L'Histoire vivante.</i> . . . . .	10. »
21. <i>Les Mouvements d'Education Nouvelle.</i> . . . . .	10. »
La collection de vingt-et-un numéros, franco	200. »

## BROCHURES BIBLIOTHEQUE DE TRAVAIL

1. <i>Chariots et Carrosses</i> . . . . .	12. »
2. <i>Diligences et Malles-poste</i> . . . . .	12. »
3. <i>Derniers progrès</i> . . . . .	12. »
4. <i>Dans les Alpagnes</i> . . . . .	12. »
6. <i>Les anciennes mesures.</i> . . . . .	12. »
10. <i>La forêt</i> . . . . .	12. »
23. <i>Histoire du livre</i> . . . . .	12. »
24. <i>Histoire du pain</i> . . . . .	12. »
26. <i>Les abeilles.</i> . . . . .	12. »
27. <i>Histoire de la navigation</i> . . . . .	12. »
28. <i>Histoire de l'aviation.</i> . . . . .	12. »
29. <i>Les débuts de l'auto</i> . . . . .	12. »
30. <i>Le sel.</i> . . . . .	12. »
31. <i>L'or</i> . . . . .	12. »
32. <i>La Hollande</i> . . . . .	12. »
33. <i>Le Zuyderzée.</i> . . . . .	12. »
34. <i>Histoire de l'Habitation</i> . . . . .	12. »
35. <i>Histoire de l'Eclairage.</i> . . . . .	12. »
36. <i>Histoire de l'Automobile</i> . . . . .	12. »
La collection complète des dix-neuf numéros parus, franco . . . . .	210. »

EDITIONS DE L'IMPRIMERIE A L'ECOLE - VENCE (A.-M.)





## Une palestre grecque

On ne connaît rien au sujet des écoles de la période grecque (v<sup>e</sup> siècle avant notre ère). à supposer qu'il en ait existé pendant la longue suite des siècles qui composent l'Antiquité orientale.

En Grèce même, l'Enseignement Primaire semble être demeuré à peine ébauché.

Il apparaît cependant que la population grecque n'était pas illettrée, puisque les votes aux élections populaires se faisaient par écrit, sur des coquilles d'huîtres ou des tessons de poterie.

Un fait certain, c'est que l'éducation des jeunes gens, tant Athéniens que Spartiates, était une *éducation physique* [exercices de gymnastique, de course à pied, de lutte et de lancement du javelot] donnés dans les établissements appelés « Palestres » (*v. dessin*).

Quant à l'Enseignement Supérieur, il consistait en conversations publiques tenues par les Philosophes, soit sur les portiques de l'Agora, soit dans les bosquets d'Académus (*v. gravure 6*).

En tous cas, il n'existait *aucune école* dans le sens actuel du mot.





Cette gravure représente une école romaine. Au premier plan : l'instituteur avec les verges (voir gravure page 4). Près de lui est le seau où il rangeait des rouleaux de parchemin qui servaient de livres.

## Ecole romaine

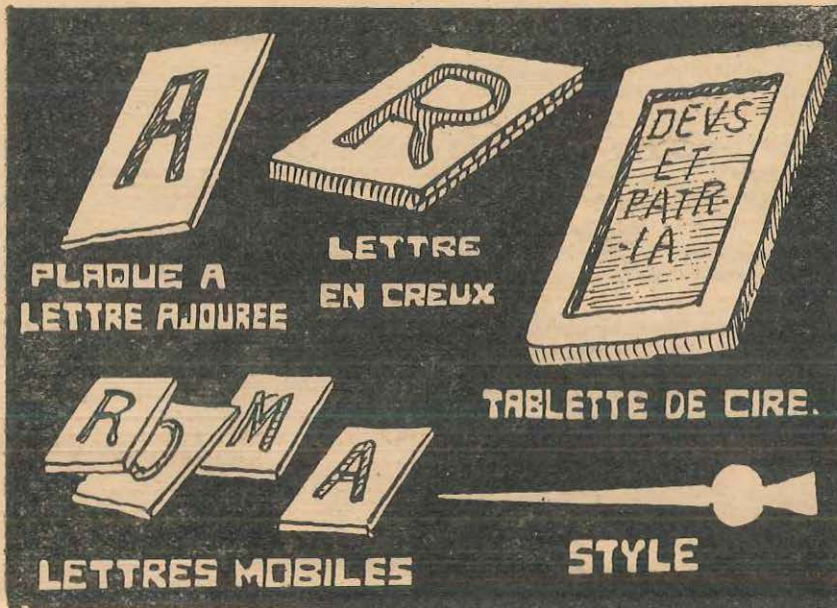
La Rome antique possédait des Ecoles, mais toutes *privées* ; (les instituteurs libres étaient payés par les parents des enfants) .Aucune loi ne favorisait l'Enseignement et ne le rendait obligatoire.

On pense que le peuple romain était fort ignorant. Le programme des *Etudes complètes*, dans les écoles populaires, comprenait : écriture, calcul.

Le calcul s'enseignait non au moyen de chiffres — les chiffres romains rendant d'ailleurs les opérations extrêmement compliquées — mais à l'aide de jetons qu'on disposait sur une table et qui permettaient de faire assez facilement des calculs simples.

(Le calcul par jetons est resté d'ailleurs en usage en France jusque sous Louis XIV, même à la Cour royale des Comptes.)





### Matériel pédagogique romain

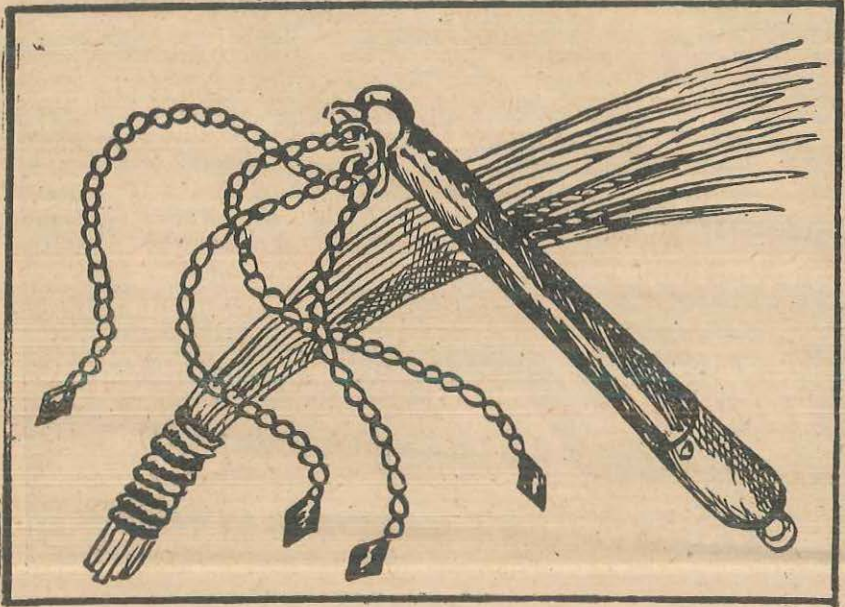
Les méthodes employées pour apprendre la lecture et l'écriture aux enfants du peuple de Rome étaient déplorables.

**LECTURE :** Les enfants récitaient les noms des lettres sans en connaître la forme. Ensuite on les leur montrait dans l'ordre de l'alphabet, puis dans n'importe quel ordre.

[Sous le règne de l'Empereur Quintillien on confiait à l'enfant un jeu de lettres mobiles en ivoire qui, en les amusant, « les mettait en humeur d'étudier. »]

**ÉCRITURE :** La seule méthode consistait à donner à l'enfant un stylet (*voir gravure*) et à lui faire suivre des lettres gravées en creux dans des plaques de bois ou de bronze, jusqu'à ce qu'ils sachent les reproduire sans modèle sur la tablette de cire qui leur servait de cahier.

Tout cela était très long, et l'écolier ne savait presque rien en quittant l'école.



*Les verges : faisceau de baguettes flexibles qui servaient à fouetter les enfants.  
Le flagrum : fouet à plusieurs chaînettes terminées chacun par un osselet de plomb. C'était l'instrument qui servait à la flagellation des criminels et aux bestiaires des arènes, pour mettre à la raison les bêtes féroces.*

## La verge et le flagrum

Dès l'époque romaine, pendant tout le Moyen âge et jusqu'à nos jours, l'instruction est affaire de mémoire. Jamais on ne fait appel à l'esprit d'initiative de l'enfant, mais seulement à sa docilité et à son obéissance passive. C'est le « bourrage des crânes » transmis par les maîtres du I<sup>er</sup> siècle à ceux du XX<sup>e</sup>.

A Rome on n'instruisait pas les femmes nobles et il arrivait même que l'Impératrice n'était pas capable d'épeler les lettres.





*Le pédagogue signifie l'instituteur.*

*Pompéi : ville d'Italie détruite par une éruption volcanique.*

## Le pédagogue : peinture de Pompéi

Le Noble Romain n'envoie pas ses enfants à l'école publique ; il les fait instruire chez lui, soit par un instituteur romain, soit par un esclave grec instruit.

Il y avait deux sortes de professeurs :

Le PRÉCEPTEUR, chargé d'enseigner les Arts et les Sciences, et le PÉDAGOGUE, qui n'enseignait que la Morale.

L'enfant noble apprenait chez lui la grammaire, le grec, la poésie selon Homère et Virgile, les meilleurs poètes. (Homère pour les Grecs — Virgile pour les Latins). De plus, il apprenait à développer un sujet moral ou historique (ce qui correspond à la rédaction imposée dans les écoles actuelles).

A cela se bornait l'instruction primaire des classes riches ; aussi les sciences ne réalisèrent que d'insignifiants progrès. (Les Romains restaient très superstitieux.)





## Une école d'Athènes au II<sup>e</sup> siècle

Les Romains qui veulent continuer leurs études doivent aller à Athènes pendant deux ou trois ans, étudier avec des maîtres grecs.

[La Grèce, en effet, malgré sa défaite, demeure l'éducatrice par excellence.]

Les maîtres conduisent leurs élèves, soit sous les portiques des édifices publics, soit dans les bosquets avoisinant la ville (*voir gravure*).

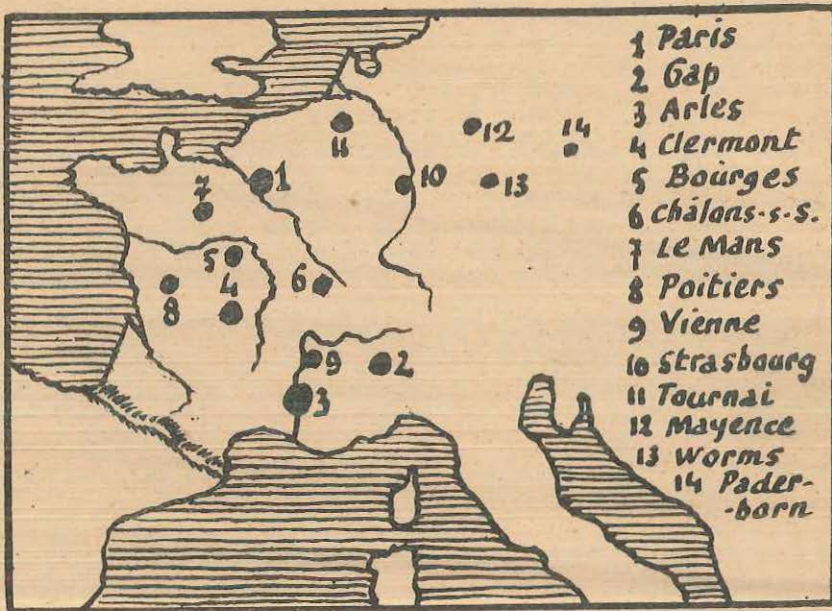
Leur leçon est une conversation familière.

Leur but est de former des *orateurs* (homme qui sait prononcer des discours) et de leur donner « cette fleur de politesse et de savoir » dont parle Cicéron (orateur latin).

Plus tard, Marseille a pris peu à peu la place d'Athènes. La Gaule, bien que vaincue, devient, à son tour, l'éducatrice des Romains qui sont pourtant ses vainqueurs.

Marseille posséda les meilleures écoles pour l'enseignement littéraire.





## Les écoles épiscopales au VIII<sup>e</sup> siècle

Avec les invasions des Barbares disparaissent toutes les écoles romaines.

Le Clergé demeure la seule partie instruite de la nation; c'est lui qui construit partout de nouvelles écoles dites ÉCOLES ÉPISCOPALES (voir carte).

Elles ont pour but, non d'instruire le peuple devenu très ignorant, mais de recruter les membres du Clergé. Elles forment des lecteurs et des chantres pour les cérémonies religieuses.

Il existe aussi des ÉCOLES MONASTIQUES fondées par les abbés des grandes et moyennes abbayes. Là, l'instruction religieuse n'y est pas la plus importante; on la complète par un enseignement hérité de la Rome païenne. On y enseigne la copie de manuscrits et assez d'astronomie pour déterminer, tous les ans, l'époque des fêtes mobiles religieuses (Pâques).

Dans ces deux sortes d'écoles, la religion tient la plus grande place; tous ceux qui ne veulent pas être prêtres sont très ignorants.





## Charlemagne, inspecteur primaire

*Charlemagne s'intéressait beaucoup à l'administration de son Empire et, en particulier, aux écoles.*

On le représente souvent inspectant lui-même les écoles, interrogeant les élèves, grondant les paresseux (*voir gravure*).

[Cependant il est permis de croire que ces inspections n'ont pas été très nombreuses.]

Charlemagne n'était pas lui-même du tout instruit, mais il avait le grand désir de s'instruire.

[Un écrivain de son temps nous le montre, essayant, à la fin de sa longue vie, de tracer les lettres.]

*Il voulait que son peuple sorte de l'ignorance.*

Mais, faute de collaborateurs intelligents, il a échoué dans ses entreprises.





## Une école épiscopale au IX<sup>e</sup> siècle

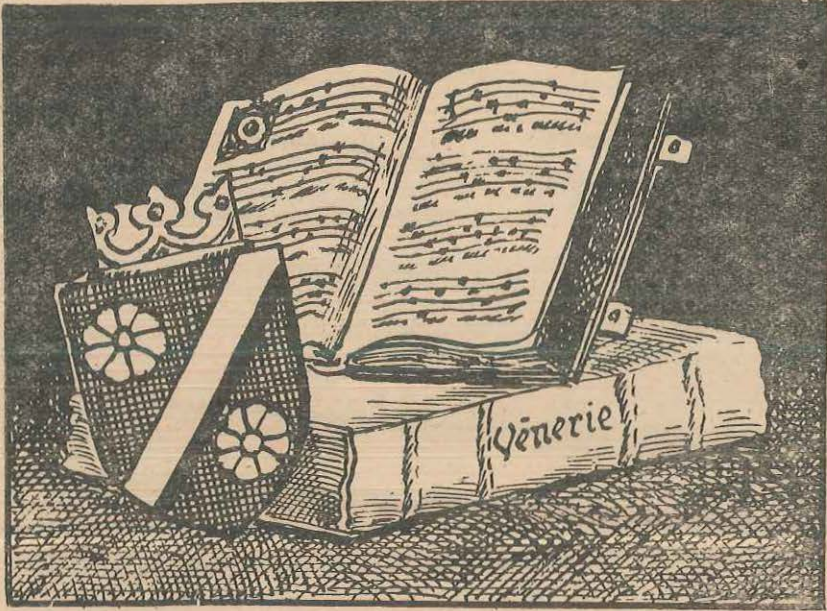
Cette gravure représente une des multiples « petites écoles » qui existaient pendant le Moyen âge dans la plupart des monastères.

Très peu d'enfants étaient admis dans ces écoles.

On leur apprenait seulement à lire, à chanter à l'Eglise (plainchant) et à comprendre le catéchisme.

Les maîtres étaient tous des moines.





## Moyen âge

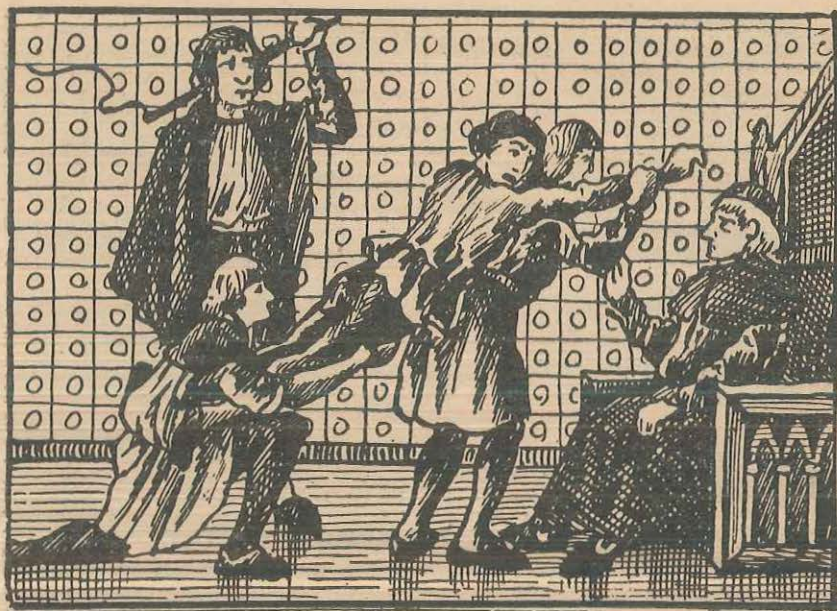
Les enfants de la noblesse féodale ne fréquentent aucune école. Ils sont instruits, dans le château, par le chapelain (le curé) qui se borne à leur apprendre à décrire un *blason*, à lire le *plain-chant* pour les exercices religieux, et à apprendre tout l'art de la *venerie*. (voir gravure et dictionnaire).

On leur apprend aussi le maniement des armes et l'équitation.

Presque illettrés, ces nobles méprisent l'instruction : ils sont avant tout des guerriers.

On pense que s'ils avaient été plus instruits, ils auraient eu beaucoup moins le désir de *guerroyer*.





### La fustigation (d'après une enluminure)

Pendant toute la durée du Moyen âge, l'enfant, étant considéré comme privé de raison, il est de règle de le châtier très rudement (jeûnes prolongés, flagellations : voir gravure), pour la moindre faute, soit d'indiscipline, soit de mémoire ou d'intelligence.

Pendant toute cette période et jusqu'à une époque fort proche de la nôtre, on ne fait jamais appel à la raison de l'enfant, mais seulement à la crainte que le maître lui inspire.





Cette gravure représente une sorte de médaille qui servait à faire des marques sur les édits appartenant aux grandes écoles formant l'Université de Paris, au XIV<sup>e</sup> siècle.

## Le grand sceau de l'Université de Paris

Dans ces écoles ou *facultés*, on enseignait :

- la religion (la théologie) ;
- le droit ;
- la médecine ;
- les arts, avec la grammaire, la façon de faire des discours, etc.

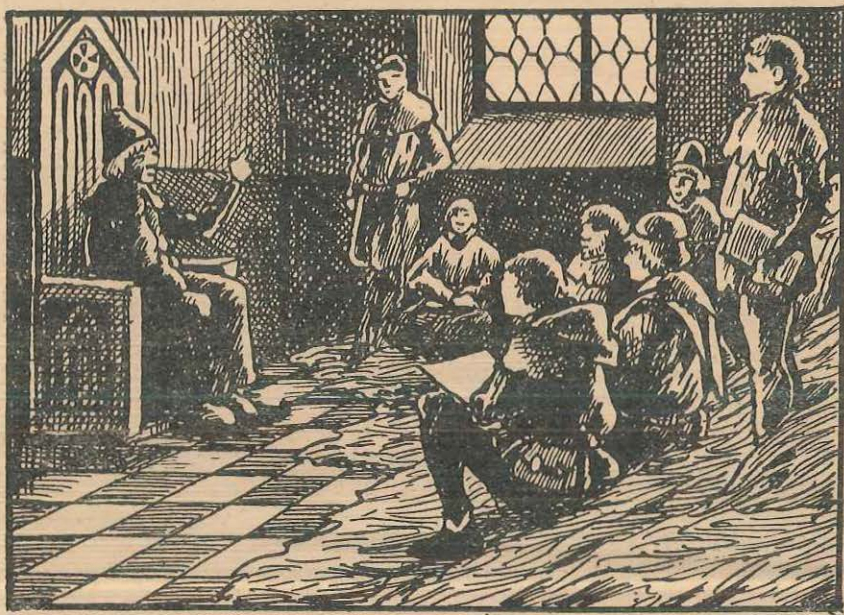
*L'Université forme un Etat dans l'Etat.*

Elle possède ses tribunaux. Un « escholier » coupable d'un vol, par exemple, est jugé par le tribunal de l'Université et non par celui du Roi.

Elle a des lois spéciales qui lui donnent de l'indépendance.

Il en est de même de presque toutes les Universités d'Europe.





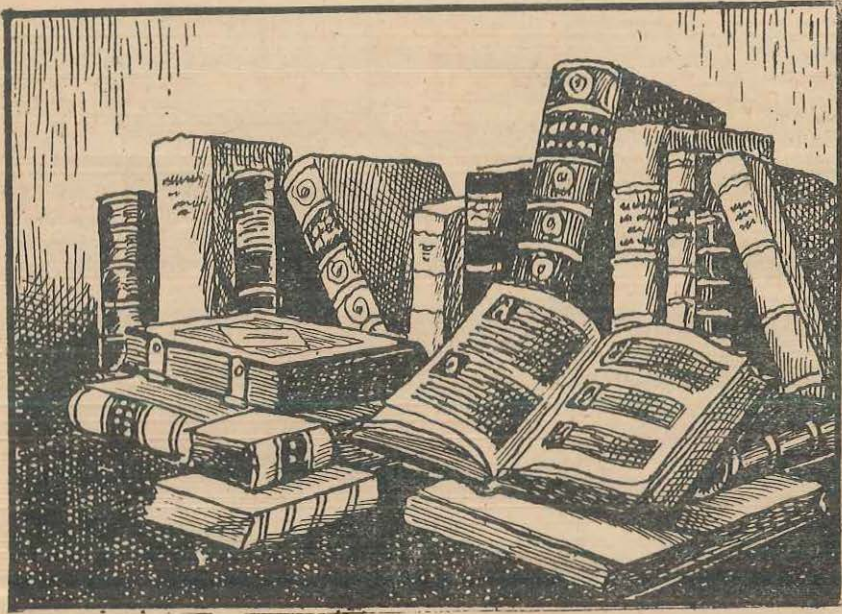
## Les escoliers

Les professeurs de ces Universités du Moyen âge sont payés non par l'Université, mais directement par *les élèves*. Quand un nouvel « escolier » s'inscrit dans une des 4 facultés, il s'entend avec le maître dont il veut suivre les leçons. Ce maître s'engage à les lui donner pour un prix fixé. Beaucoup de ces « escoliers » d'ailleurs sont des *boursiers*.

[Ils bénéficient d'une des nombreuses « Fondations Pieuses » faites dans l'Université par de généreux donateurs désireux de gagner le Paradis.]

Les professeurs ne font aucun frais. Ils parlent dans une chambre nue, simplement meublée d'une chaise où ils prennent place. Les élèves s'asseoient sur le sol. Parfois, en hiver, le maître fait étaler à ses frais une litière de paille sur le dallage. L'écolier n'a pas de pupitre : il écrit sur ses genoux (*voir gravure*).





## En quoi tient, au XVI<sup>e</sup> siècle, l'ensemble des connaissances humaines

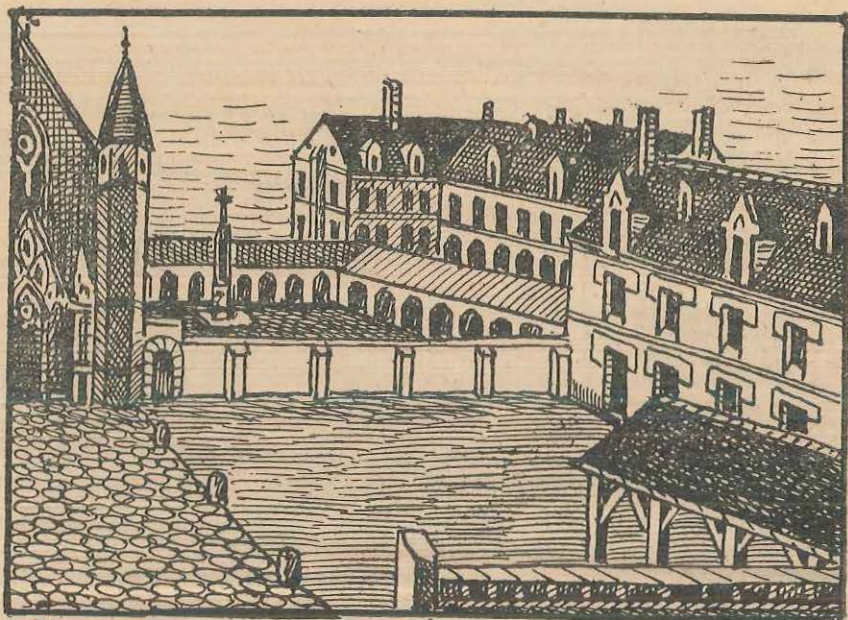
Au XVI<sup>e</sup> siècle, l'invention de l'Imprimerie entraîne une *véritable révolution* dans l'enseignement supérieur. Elle a donné à l'étudiant ce dont il avait toujours manqué : *les livres*.

On en imprime pour lui des quantités qui sont bon marché par rapport à ce qu'ils coûtaient avant l'imprimerie.

[Le dictionnaire coûte 25 sous, le livre de Virgile 3 sous, celui de Cicéron 6 sous, etc...]

Mais tandis qu'aujourd'hui on s'efforce, quand on écrit un livre pour des élèves, de résumer et de simplifier les ouvrages des grands savants, en ce temps-là on n'avait pas ce souci. On imprimait sans rien y changer les ouvrages de l'Antiquité, [c'est ce qu'on étudiait alors] aussi compliqués et aussi longs qu'ils soient. Il est vrai qu'on ne savait pas tout ce qu'on sait aujourd'hui. Toute la science humaine tenait dans 15 ou 20 volumes (*v. gravure*).





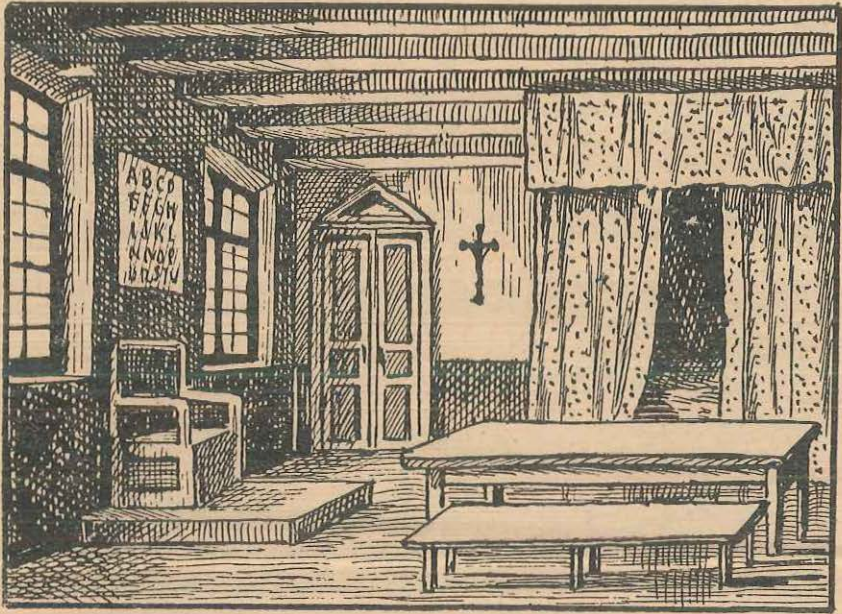
### Un collège du xvi<sup>e</sup> siècle : le collège de Navarre-Paris

Depuis le Moyen âge — et nous arrivons au xvi<sup>e</sup> siècle — rien n'a changé dans l'Enseignement, sauf les beaux-arts. Les petites écoles sont toujours tenues par des curés et des moines et l'Etat s'en désintéresse.

Les Escholiers des Universités, eux, *ont des privilèges de plus en plus nombreux.*

- Ils ont droit au titre de « Monsieur » et même de « Messire » qui est un titre de noblesse. S'ils voyagent, les fermiers doivent leur louer un cheval. En cas de nécessité, les bourgeois sont obligés de leur donner une chambre. Celui qui loge un « escholier » n'a pas le droit de le mettre à la porte, même s'il ne paie pas son loyer. De plus, un « escholier » a le droit de demander à un artisan de déguerpir si le bruit de son atelier l'empêche d'étudier. Il ne paie pas d'impôt. Tous ces privilèges font que les étudiants étaient devenus très insolents.





### Une salle de petite école au XVII<sup>e</sup> siècle

Au XVII<sup>e</sup> siècle commencent à paraître des livres spécialement composés pour les élèves. C'est à peu près tout ce qu'on a fait pour l'enseignement supérieur malgré les progrès qui ont été réalisés dans tous les domaines. On enseigne seulement un peu plus d'histoire et de géographie.

*Toute la classe se fait encore en latin.*

A cette époque, il y a en moyenne en France : une petite école pour 3 paroisses ; une école « renforcée », c'est-à-dire un peu plus importante dans chaque ville et 4 collèges par province. (A comparer avec aujourd'hui).





## Le corps enseignant primaire au XVII<sup>e</sup> siècle

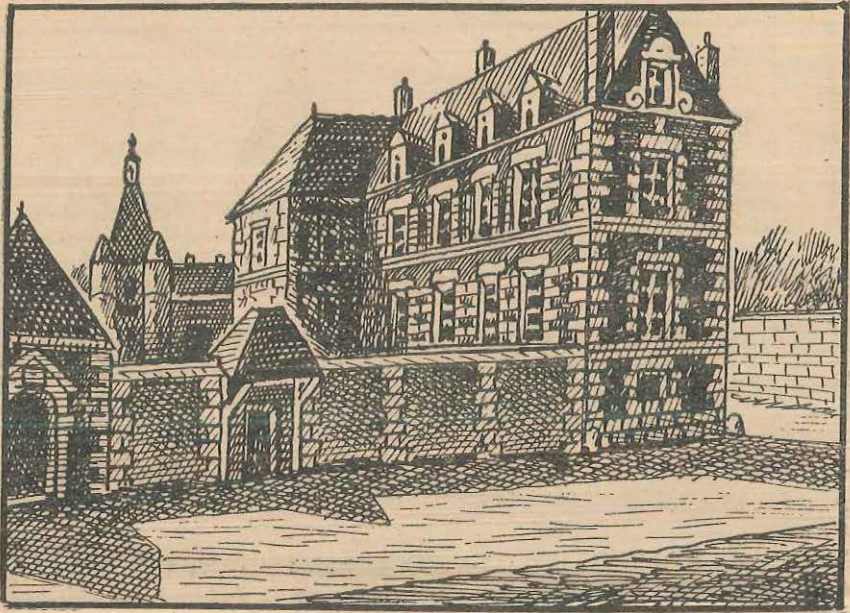
Au XVII<sup>e</sup> siècle, dans les villes, l'enseignement primaire est, pour les garçons, donné par les frères de la Doctrine chrétienne (*v. grav.*)

[Les études comprennent trois années appelées **petite**, **seconde** et **grande** classe. Dans la petite classe, le Frère enseigne la lecture : sur un grand tableau noir sont peintes en banc des syllabes que l'écolier répète tout le long du jour. Dans la 2<sup>e</sup> classe, le Frère enseigne l'écriture. Dans la grande, on étudie l'arithmétique et un petit livre sur la politesse.]

L'Enseignement des filles comprend, en plus, des leçons de couture, de tricotage et de dentelle.

Il est donné par les Ursulines, les Sœurs de Notre-Dame et les Sœurs de Saint Vincent de Paul (*voir gravure*).





## Un collège jésuite sous Louis XIV Rue du Pot-de-Fer, Paris

A partir du XVII<sup>e</sup> siècle, dans les villes l'enseignement secondaire tombe sous la direction des Jésuites (ordre religieux) qui enseignaient peu les sciences et beaucoup la littérature.

Les Jésuites continuent à penser, comme dans l'Antiquité, que *l'éducation ne peut pas se faire sans punitions.*

[Dans chaque collège, il y a un domestique vêtu de bleu et coiffé d'un chapeau blanc, chargé de donner le fouet aux mauvais élèves.

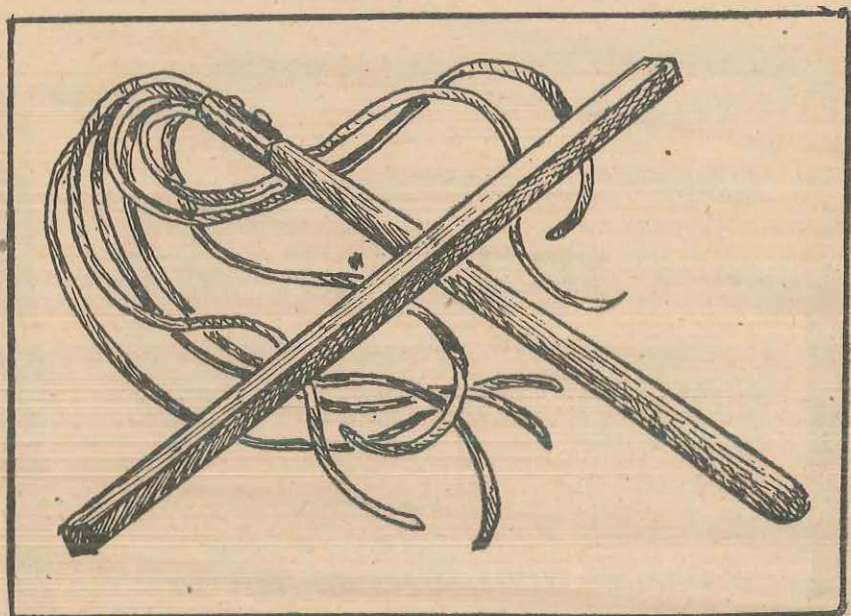
La confession est obligatoire, ainsi que la présence à la procession, dans la cour, croix en tête, chaque premier jour du mois.

La classe dure de 8 h. du matin à 11 h., ou plutôt à 10. h  $\frac{1}{2}$  à cause de la messe ; et, le soir, de 2 h. à 4 h.  $\frac{1}{2}$  en hiver, à 5 h. en été.

En face de la chaire du professeur, se trouve une tribune sur laquelle prend place le maître interrogé.

Les vacances durent du 1<sup>er</sup> août au 1<sup>er</sup> novembre. Avant les vacances ont lieu : l'examen de passage et la distribution des prix.]





## La fêrule et le martinet

En 1724, une déclaration royale institue *une école primaire* dans chacune des 40.000 communes de France. Elle oblige les maîtres à enseigner à lire mais aussi à écrire, ce qu'ils ne faisaient pas jusque-là ; mais ces ordres ne sont pas exécutés.

Des écoles de villages restent aux mains des Frères de la doctrine chrétienne ou des sœurs et des curés.

Quand, par hasard, l'école est tenue par un maître ou une maîtresse laïque, ils sont nommés par le curé. Presque toutes ces écoles n'ont qu'une classe : les filles et les garçons sont mélangés.

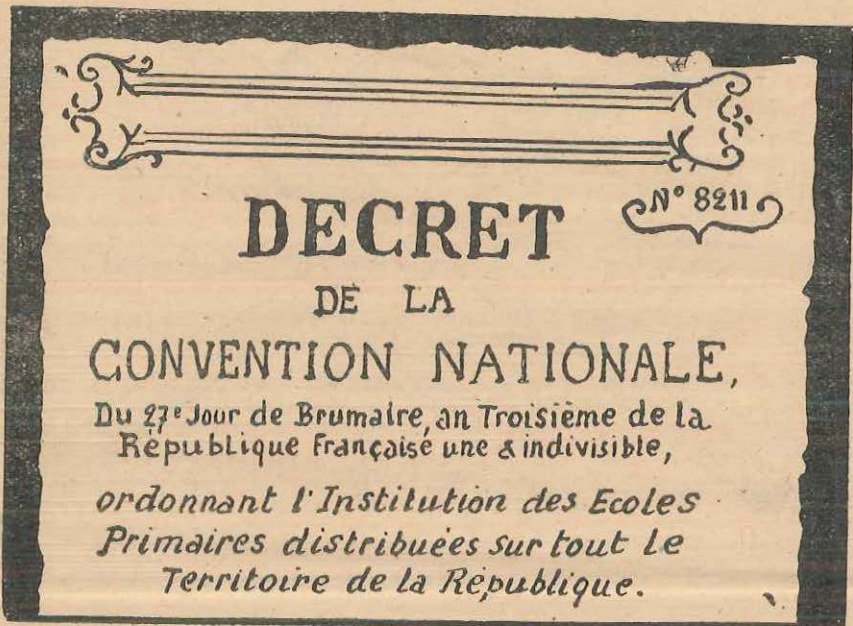
On enseigne d'abord l'alphabet, puis on apprend à lire le « Pater » et le « Credo », le plus souvent en latin.

L'élève, ou docile ou ignorant, reçoit des coups de fêrule (*voir gravure*) sur les doigts, ou de martinet sur les fesses.

Les classes sont ornées d'une image représentant l'Enfer.

En 1700, chaque écolier payait 12 à 15 sous par an ; en 1789 : vingt-cinq ou trente.





### En-tête du décret instituant les écoles primaires

La Révolution, en retirant les écoles des mains des curés et des congrégations, met provisoirement *l'enseignement primaire en danger*, puisque l'ancien régime ne formait pas de maîtres laïques. Les municipalités se voient obligées de confier l'École à des citoyens de bonne volonté mais qui possèdent une instruction insuffisante.

[C'est ainsi que la commune de Nisme (Ardennes), mise par le district de Primaire an III dans l'obligation de nommer un instituteur public afin d'apprendre aux enfants la lecture, l'écriture et les principes républicains, se voit contrainte de demander au district l'envoi d'un maître, personne dans la commune n'étant capable de remplir ces fonctions. Le district envoie un instituteur et une institutrice n'ayant fait aucune étude, mais « bons républicains », capables de former de bons « Sans Culottes ». Le même fait se retrouve dans une foule de petits villages.]

*Le résultat ne se fait pas attendre longtemps : 10 ans plus tard, 95 % de la population ne savent plus lire ni écrire... et désertent pour ne pas servir la République.*





## Lycéens de 1810

Napoléon se désintéresse complètement des écoles primaires, mais accorde toute son attention aux Lycées, c'est-à-dire aux établissements chargés de former les classes dirigeantes. *Ces lycées sont organisés militairement.*

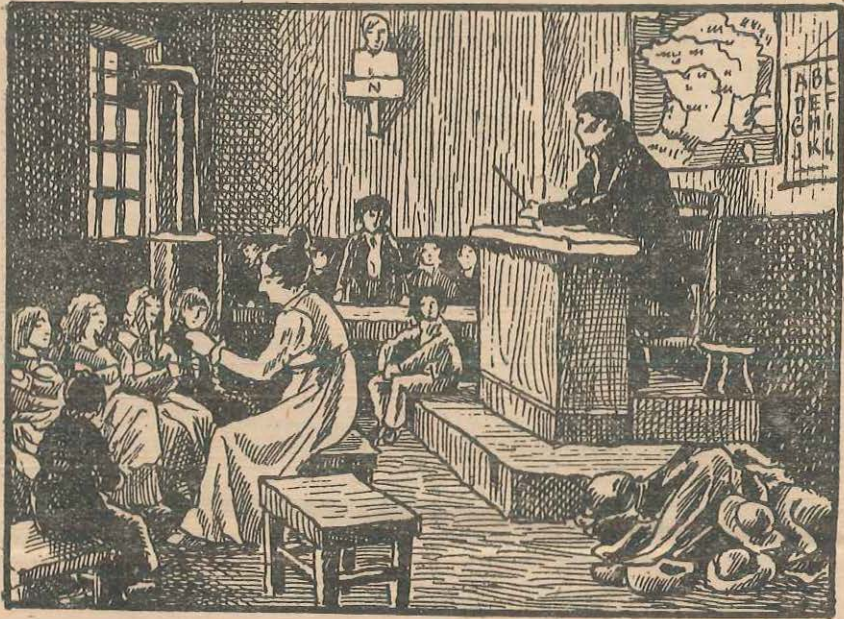
[Tout s'y ordonne au son du tambour depuis le réveil jusqu'au coucher, et les lycéens portent un uniforme directement inspiré par celui de l'Infanterie (v. gravure). Les cours proprement dits alternent avec des séances de maniement d'armes dirigées dans la cour par des sous-officiers de la garde.]

*Dans la pensée de l'Empereur, les Lycéens devaient aider à la préparation de nombreux officiers.*

[L'instruction militaire, reçue entre une leçon de latin et d'algèbre, doit permettre d'envoyer plus rapidement des sous-lieutenants à l'armée.]

Cette éducation guerrière, contrairement au but poursuivi, a eu pour résultat de former une bourgeoisie pacifiste issue de ces lycées impériaux.





## Une classe primaire à l'époque de Napoléon

Les efforts de Napoléon se sont portés exclusivement sur les études secondaires où la transformation a été considérable.

*Mais les petites écoles, surtout dans les campagnes, sont abandonnées à leur triste sort.*

Elles ne comportent, en général, qu'une pièce unique. L'instituteur fait la classe aux garçons dans un coin ; sa femme la fait aux filles dans un autre coin. On voit par les gravures de l'époque que le matériel comporte en tout et pour tout : un alphabet mural, une carte de France... et un buste de Sa Majesté Napoléon.

*A partir de 1811, le principal manuel scolaire est le catéchisme dans lequel l'Empereur se trouve l'égal d'un Dieu et où il est enseigné que l'obéissance est un devoir religieux.*





## Barthe, créateur des écoles normales

Jusqu'en 1832, la loi française permet à toute personne réputée instruite, de donner aux enfants l'instruction primaire.

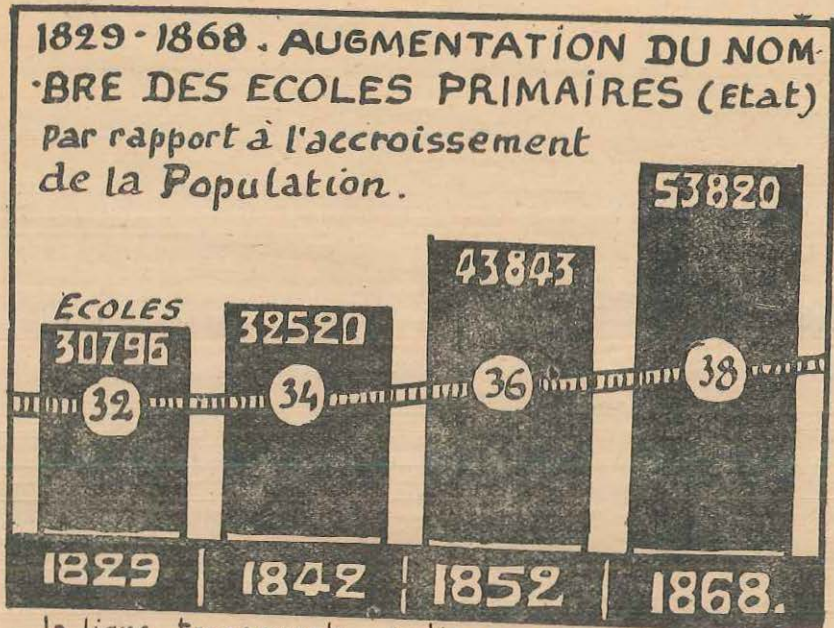
*L'ordonnance du 11 mars 1831, contresignée par le ministre Barthe, organise les Ecoles Normales primaires, destinées à former les instituteurs primaires.*

[Les matières enseignées sont : l'instruction morale et religieuse, la lecture, la géographie et l'histoire de France, le dessin, l'arpentage, un peu de physique, de chimie et d'histoire naturelle.]

*La 1<sup>re</sup> Ecole Normale s'ouvre à Versailles le 7 septembre 1831. Les autres s'ouvrent dans tous les départements pendant toute la durée du règne de Louis-Philippe.*

*Mais, pratiquement et jusque vers 1870, le plus grand nombre des écoliers de France, surtout dans les campagnes, reste aux mains de maîtres et de maîtresses incapables.*





la ligne transversale indique en millions d'hab., la progression de la population française.

### L'œuvre scolaire du Second Empire

La période du Second Empire est, pour la France, celle où les efforts tentés pour améliorer l'instruction primaire sont les plus considérables.

Voici quelques chiffres :

ANNÉES	NOMBRE D'ÉCOLES
1829	30.796
1848	32.520
1859	43.843
1868	53.820

Il faut ajouter à ce dernier chiffre 20.530 écoles libres, soit au total 74.340 écoles.

Les écoles primaires sont complétées par des cours du soir — 32.383 en 1868 — suivis par 830.000 adultes.

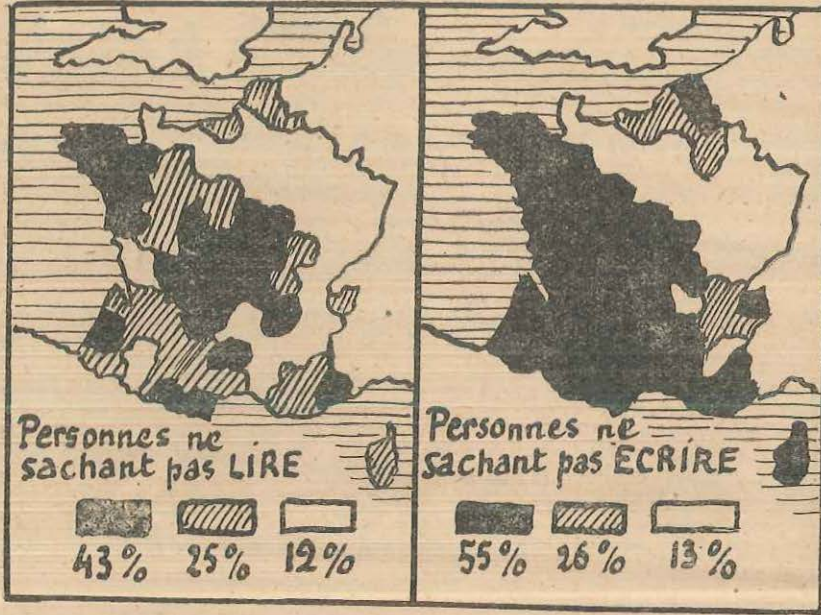
Les écoles sont fréquentées par 4.948.108 enfants.

[Le gouvernement du second empire s'efforce de développer l'instruction, car des écrivains (V. Hugo) avaient dit que l'ignorance conduit au crime.]

De 1861 à 1865, sur 22.752 accusés en cours d'Assises, 18.759 ne savent pas lire.

Contrairement au résultat espéré, le développement de l'instruction amène une augmentation de crimes.





## La France en 1867

Voici les résultats de l'instruction primaire en France en 1867 :

Dans 25 départements, 43 % des habitants ne savent pas lire.

Dans 25 autres départements, c'est 25 %.

Pour le reste de l'Empire : 12 %.

Vu ce qui concerne l'écriture, les chiffres sont plus affligeants encore.

Dans 56 départements, 55 % de gens ne savent pas signer.

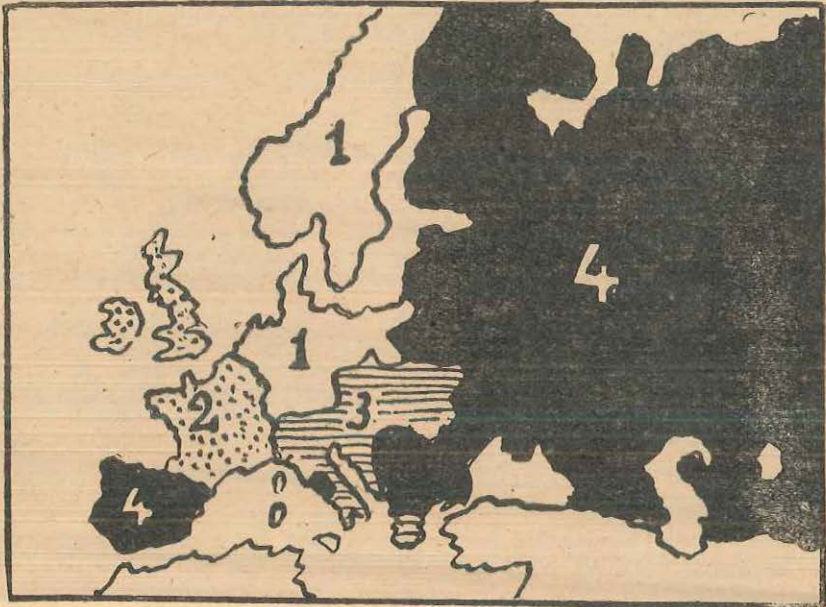
Dans 7 départements, on en compte 26 %.

Dans le reste de la France : 13 %.

*La Bretagne bat le record de l'ignorance avec 87 % de gens ne sachant pas écrire et 85 % de gens ne sachant pas lire.*

On a pu savoir ces chiffres en comptant le nombre de mariés qui ne savaient pas signer leur acte de mariage en 1866 (ils mettaient une croix à la place de la signature), et en vérifiant le degré d'instruction des conscrits de la classe 1866.





### L'Europe en 1867

On peut, selon le degré d'instruction, la diviser en 4 zones :

- 1° La Scandinavie et les Etats allemands, la Suisse et la Hollande où le pourcentage des illettrés est seulement d'un demi pour cent.
- 2° La France, l'Angleterre et la Belgique, avec 31 % d'illettrés.
- 3° L'Autriche-Hongrie, l'Italie et la Grèce, avec un pourcentage d'illettrés allant de 40 à 70.
- 4° L'Espagne et le Portugal, les Etats du pape, la Russie et la Turquie ne comptent guère que 3 à 4 % de personnes sachant lire et écrire.

Les seuls pays ayant l'instruction obligatoire sont la Saxe, la Suisse, les Etats de l'Allemagne du Nord, le Grand Duché de Bade, la Suède, le Wurtemberg, la Norvège, la Bavière. En Hollande, l'instruction est facultative, mais l'Etat refuse tout secours et tout emploi aux pères de famille dont les enfants ne fréquentent pas l'Ecole. En Autriche, il n'existe d'écoles que dans les villes. Les enfants de campagne ne reçoivent aucune instruction, bien que celle-ci soit théoriquement obligatoire.





## Les écoles vers 1880

Vers 1830, les locaux scolaires sont très insuffisants à tous les points de vue, et, pour la plupart, installés dans de vieux immeubles construits en vue d'autres utilisations.

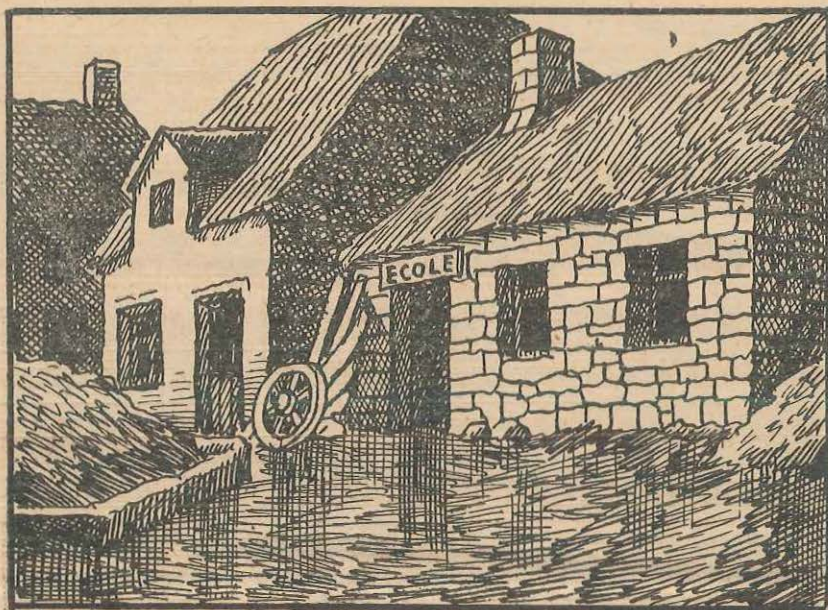
On voit même, à Paris, une Ecole publique installée dans un vieux bâtiment décrépi et vermineux de l'ancienne Cour des Miracles, partiellement occupé par un asile pour mendiants.

Les autres écoles, en général, ne valent guère mieux et sont déplorablement malsaines.

A Paris, on cite une école où, en 1885, les 985 enfants qui la composent sont répartis en 10 classes et disposent, aux récréations, de 1 mètre carré pour deux enfants.

C'est seulement au début du XX<sup>e</sup> siècle qu'on se préoccupe d'améliorer les locaux scolaires.





## Les écoles de village avant 1885

Leur situation matérielle est, en général, pire encore que celle des écoles urbaines.

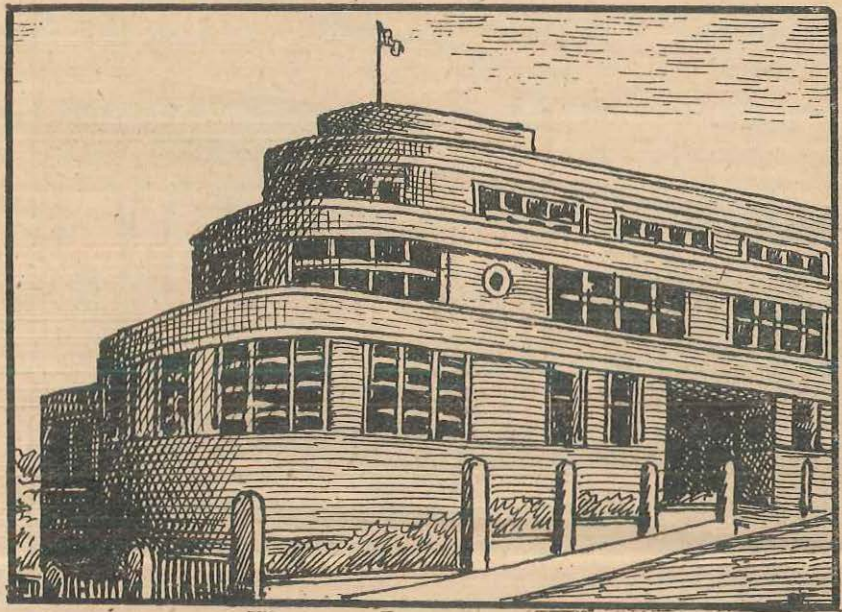
Les villages possédant une Ecole bâtie en vue de cette destination, sont fort rares.

Dans la plupart des cas, elle est établie soit dans la salle basse d'une maison occupée par l'Instituteur, soit dans une grange ou dans une étable désaffectée. Il n'est pas rare de voir l'école à classe unique installée dans la chambre, également unique, où vit l'Instituteur, dont le lit occupe un coin de la chambre.

La ménagère vaque aux soins du ménage et fait la cuisine pendant la classe.

Fréquemment, le maître d'école, très mal payé, exerce un petit métier pour vivre : raccomodeur de souliers ou rempailleur de chaises et, naturellement, l'exerce pendant les heures de classe. Dans la plupart des cas, l'Instituteur rural est, en même temps, tambour public, c'est-à-dire chargé du soin de crier dans les rues les « avis » municipaux.



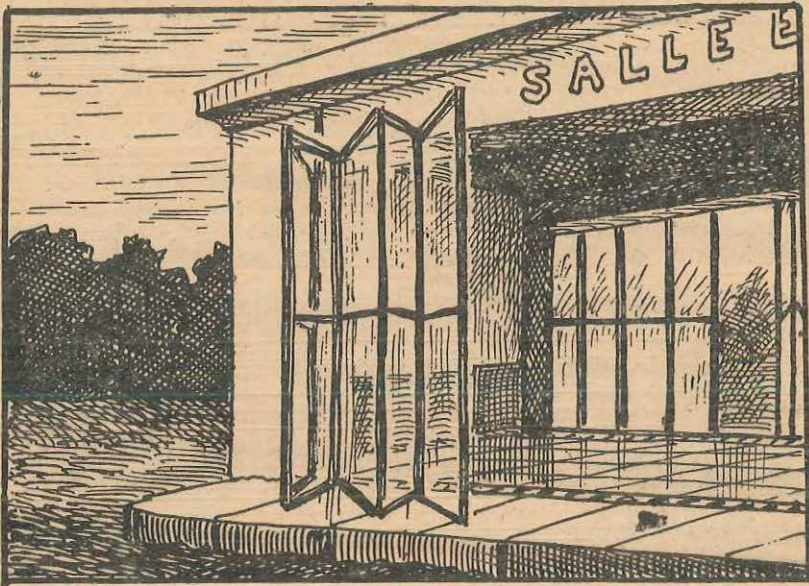


### Une école moderne (Vanves, Seine)

Au XX<sup>e</sup> siècle, la conception même de l'École se modifie du tout au tout, à la fois sous l'influence des idées sociales et scientifiques. Tandis que l'hygiène, dans les anciennes écoles, n'était pas même soupçonnée, elle passe au premier rang à partir de 1910 environ, dans les instructions aux architectes chargés de construire les nouvelles écoles.

La question de l'aération est prise en considération. Il importe de donner à l'enfant, enfermé six ou sept heures par jour dans une salle de classe, de l'air pur, souvent et aisément renouvelé ; de la lumière, du soleil. Les bâtiments scolaires, récemment construits, sont, en général, hygiéniques au premier chef, par le nombre et la superficie des verrières, et par le mode de chauffage qui permet de maintenir les locaux à une température à peu près constante, pendant tout l'hiver.





## Dernières tendances

Le climat de la France ne permettant guère, dans les trois-quarts au moins du territoire, d'installer des Ecoles de plein air pendant huit mois sur les dix qui composent l'année scolaire, la tendance actuelle réside dans la construction d'Ecoles en verre.

Un remarquable groupe scolaire de ce genre a été réalisé en 1935 dans la banlieue parisienne.

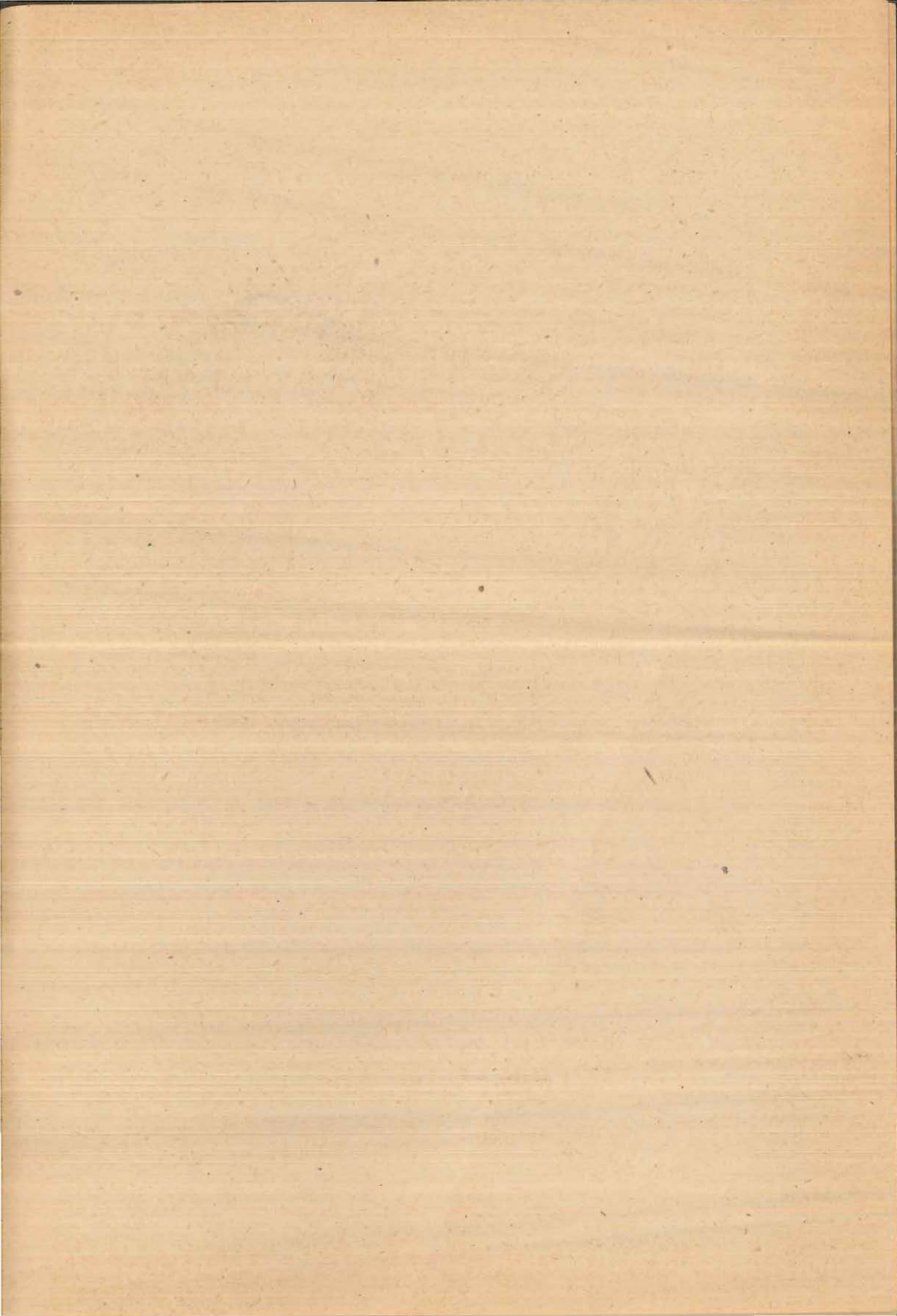
Il est composé de pavillons entièrement vitrés, disséminés dans un parc bien ombragé.

Les cloisons sont disposées en feuilles d'accordéon, de façon, à pouvoir, en temps de chaleur, se replier aisément et transformer la classe en une classe de plein air.

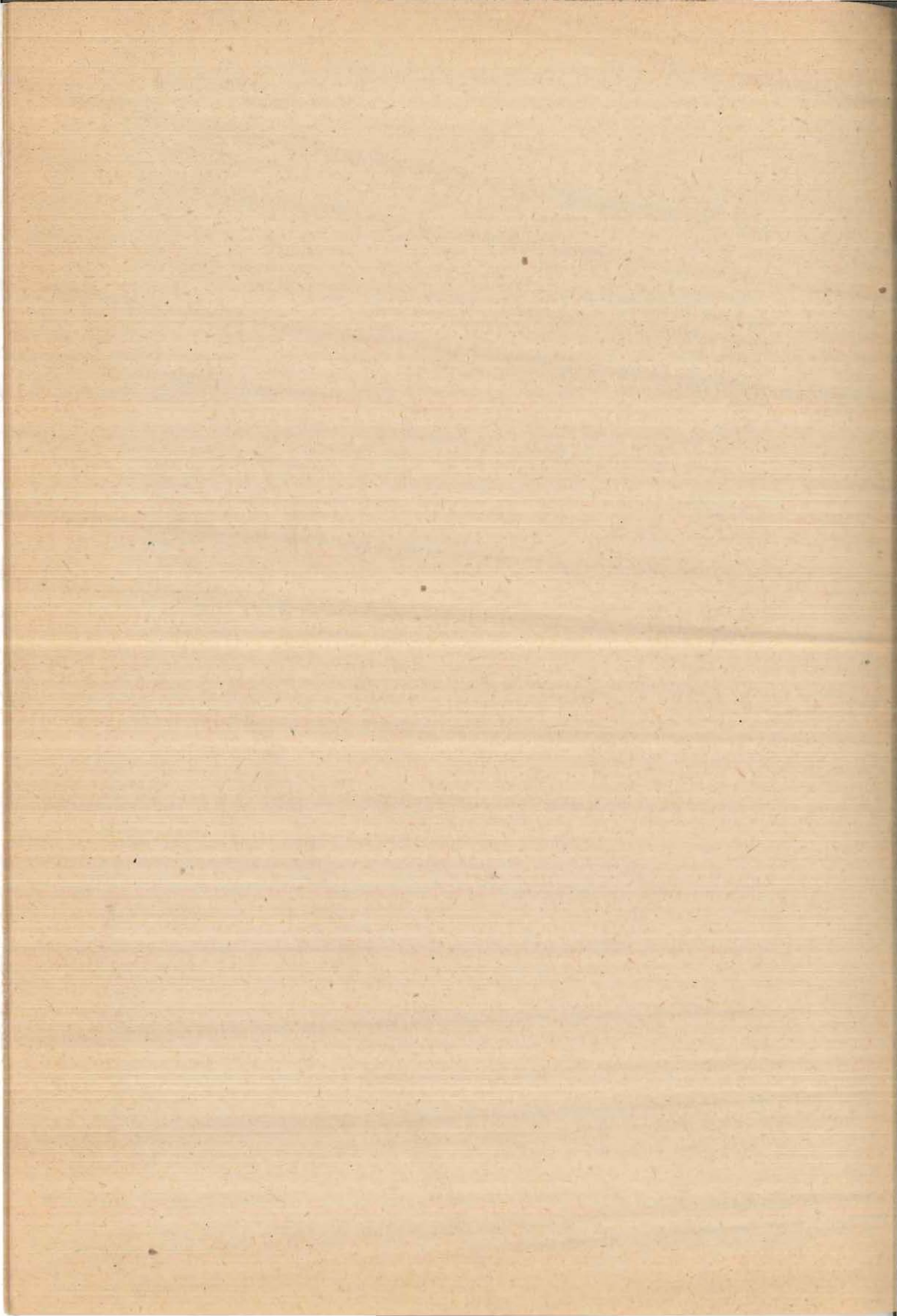
Un ingénieux système de chauffage maintient, en hiver, le sol des classes à 30°, ce qui donne pour l'ensemble une température moyenne de 18°.

L'entreprise a démontré que le prix de revient d'une telle école n'est pas plus élevé que celui d'une école en briques ou en ciment.











## Notre collection « *Enfantines* »

(série de brochures entièrement écrites et illustrées par des enfants)

L'une ..... 5 fr. -- Collect. de 114 broch., 450 fr.

### Liste complète des numéros parus

- |   |  |
|---|--|
| <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Histoire d'un petit garçon dans la montagne.</li> <li>2. Les deux petits rérameurs.</li> <li>3. Récréations. (Poèmes d'enfants).</li> <li>4. La mine et les mineurs.</li> <li>5. Il était une fois...</li> <li>6. Histoire de bêtes.</li> <li>7. La si grande fête.</li> <li>8. Au pays de la soierie.</li> <li>9. Au coin du feu.</li> <li>10. François, le petit berger.</li> <li>11. Les charbonniers.</li> <li>12. Les aventures de quatre gars.</li> <li>13. A travers mon enfance.</li> <li>14. A la pointe de Trévignon.</li> <li>15. Contes du soir.</li> <li>16. A l'Institution moderne.</li> <li>17. Le journal du malade.</li> <li>18. La mort de Toby.</li> <li>19. Gais compagnons.</li> <li>20. La peine des enfants.</li> <li>21. Yves, le petit mousse.</li> <li>22. Emigrants.</li> <li>23. Les petits pêcheurs.</li> <li>24. Quenouilles et fuseaux.</li> <li>25. Le petit chat qui ne veut pas mourir.</li> <li>26. ... Malin et demi.</li> <li>27. Métayers.</li> <li>28. Bibi, l'oie périgourdine.</li> <li>29. La bête aux sept têtes.</li> <li>30. Au pays de l'antimoine.</li> <li>31. Maria Sabatier.</li> <li>32. Que sais-tu ?</li> <li>33. En forêt.</li> <li>34. L'oiseau qui fut trouvé mort.</li> <li>35. Diables.</li> <li>36. Le Tienne.</li> <li>37. Corbeaux.</li> <li>38. Notre Coopérative.</li> <li>39. Barbe-Rousse.</li> <li>40. Chômage.</li> <li>41. Pétole.</li> <li>42. Pierre-la-Chique.</li> <li>43. Le mariage de Niko.</li> <li>44. Histoire du chanvre.</li> <li>45. La farce du paysan.</li> <li>46. La famille Loiseau-Loiseau en 1830.</li> <li>47. La Misère (contes).</li> <li>48. Les contrebandidiers.</li> <li>49. Un déménagement compliqué.</li> <li>50. Arrière, les canons !</li> <li>51. La plaine est vaste comme une mer.</li> <li>52. Musicien de la Famine (contes).</li> <li>53. Dans la mare du Beau Rosier.</li> <li>54. La Fleur d'Argent.</li> <li>55. Au Pays des Neiges.</li> <li>56. Le Pec.</li> <li>57. L'Ecole d'Autrefois.</li> <li>58. Histoire de Blanchet.</li> <li>59. Bêtes sauvages.</li> <li>60. Les Louées.</li> <li>61. Firmin.</li> <li>62. La Naissance des Jours (contes).</li> <li>63. Anes et Mulets.</li> <li>64. Sans Asiles...</li> </ol> | <ol style="list-style-type: none"> <li>65. Ecoute, Pépée...</li> <li>66. Grand'mère m'a dit...</li> <li>67. Halte à la douane !...</li> <li>68. Histoires de Marins.</li> <li>69. Longue queue, plume d'or.</li> <li>70. Grèves.</li> <li>71. Au bord de l'eau.</li> <li>72. Les Deux Perdreaux.</li> <li>73. La petite fille perdue dans la montagne.</li> <li>74. Conte d'une petite fille qui s'était cassé la jambe.</li> <li>75. Sur le Rhône.</li> <li>76. Christophe.</li> <li>77. Pâtre en Auvergne.</li> <li>78. Les Hurdes.</li> <li>79. Nouvelles aventures de Coco.</li> <li>80. Au bord du lac.</li> <li>81. Histoire de Porsogne.</li> <li>82. Six petits enfants allaient chercher des figues...</li> <li>83. En gardant.</li> <li>84. Barbichon, le lièvre malin.</li> <li>85. Saute-Rocher, le petit chamois de la montagne.</li> <li>86. Petit réfugié d'Espagne.</li> <li>87. Nomades.</li> <li>88. Vacher du Lozère.</li> <li>89. Les Enfants de Coco.</li> <li>90. Ils jouaient...</li> <li>91. Fatma raconte.</li> <li>92. Les Montagnettes.</li> <li>93. Joie du monde.</li> <li>94. Crimes.</li> <li>95. Diouf Sambou, enfant du Sénégal.</li> <li>96. La Mer.</li> <li>97. Houilles ou la découverte de la houille.</li> <li>98. Le Ramadan.</li> <li>99. Biquette.</li> <li>100. Tim et Grain d'Orge.</li> <li>101. Ame d'enfant.</li> <li>102. Les aventures de cinq Marcassins.</li> <li>103. Lettres du Sénégal.</li> <li>104. Merlin-Merlot.</li> <li>105. Les têtards des Bérudières.</li> <li>106. L'Exode.</li> <li>107. Goupil le Renard.</li> <li>108. L'occupation.</li> <li>109. Conte de la Forêt.</li> <li>110. Les bombes sur la France.</li> <li>111. La fontaine qui ne voulait pas couler.</li> <li>112. Chantons le Mai.</li> <li>113. Rosée du matin.</li> <li>114. En faisant rouler sa noix.</li> </ol> |
|---|--|



ENCYCLOPÉDIE SCOLAIRE  
COOPERATIVE

---

**BIBLIOTHÈQUE  
DE TRAVAIL**

---

Pour travailler, les adultes utilisent les Bibliothèques.

Nous voulons, nous aussi, pour le travail de nos élèves dans nos classes modernes, des fichiers abondants et une BIBLIOTHÈQUE DE TRAVAIL adaptée à nos besoins.

Mais cette Bibliothèque, seuls des Instituteurs, à même leur classe, peuvent la préparer et l'enrichir.

Achetez nos brochures Bibliothèque de Travail !

Collaborez à nos Commissions de travail pour la réalisation de votre B. T., section de notre grande encyclopédie scolaire coopérative.